MONTILLIERS et ses Cimetières

Paradoxalement, l'histoire des cimetières raconte souvent la vie d'une commune. Par exemple, évoquer ceux de Montilliers, c'est citer trois ou quatre endroits : *le grand cimetière*, au cœur du bourg, remplacé par *le nouveau cimetière* hors du bourg, *le petit cimetière* au Prieuré et les tombes dans *l'église*.

I. Le Grand Cimetière

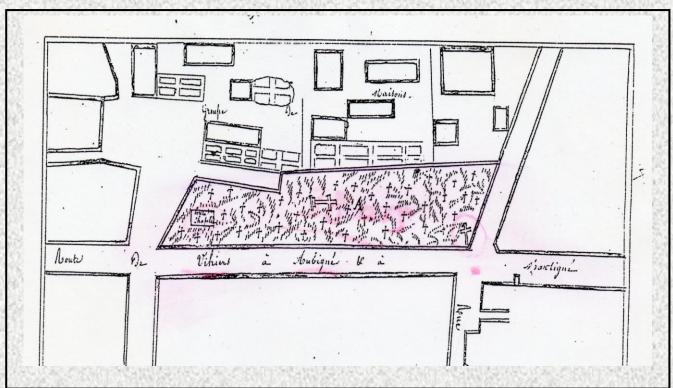
Il était situé en bord de route, là où est aujourd'hui la Salle Joly-Bourg, l'ancienne école des garçons, jusqu'au carrefour de la route de Valanjou. Un décret impérial napoléonien du 12 juin 1804, (23 prairial an 12) rappelé fermement en 1808, impose une règle majeure : les cimetières doivent être situés à 35 ou 40 mètres des habitations.

Le 6 août 1837, le conseil municipal, sous la direction du maire M. Humeau, précise la décision prise : « Depuis fort longtemps les habitants se plaignaient que le cimetière se trouvait au milieu du bourg ce qui pouvait occasionner soit maladie, soit des exalaisons (sic)

insalubres et malfaisantes; que ce même cimetière se trouvait tout à fait en dehors de la loi à cause de sa position, que la Route Départementale d'Angers à Niort (...) passe dans toute sa longueur sur l'un de ses côtés ce qui occasionnerait une clôture longue élevée et très couteuse... »

Alors on se mobilise pour vendre le terrain. Près de 40 ares divisés en 9 lots et « une ruelle pour permettre aux habitants d'aller à plusieurs maisons qui se trouvaient séparées par le dit cimetière... » Tous ces lots seront vendus aux enchères le 6 mai 1838 dans la demeure du sieur Denechère, aubergiste. Les 9 acquéreurs sont soit de Montilliers, soit de Vihiers, marchand, expert, cultivateur propriétaire, charcutier, fabricant, aubergiste...

Il est précisé qu'il faudra du temps pour enlever les pierres composant les tombes, la Croix et la Chapelle de Notre Dame de Toutes-les-Aides, dans laquelle étaient célébrées deux messes par semaine...



II. Le Nouveau Cimetière

Il fallait donc obéir à la loi et installer un nouveau grand cimetière!

Comme le précise la délibération du Conseil Municipal du 6 août 1837, « Il est hors du bourg, convenablement plassé (sic) et dans les limites de la loi à la portée de l'église et ne gênant personne... » De toute façon depuis le 17 février 1834, aucune sépulture n'a eu lieu dans le cimetière du centre bourg... Alors, les cérémonies ont lieu dans le Petit Cimetière près de l'Eglise d'alors, au Prieuré.

- Le terrain de ce nouveau cimetière est acheté en 1837 par la commune. Propiété de M. Burgevin, de Rablay, c'est un terrain de 30 ares 70 centiares, alors planté en vigne situé au *Treillbourg*, *Trellebourg*, c'est-à-dire « près du bourg » appartenant à M. Burgevin de Rablay. L'installation a lieu en 1838-1839. Le cimetière est bénit le 19 juin 1842 avec la permission de l'Evêque, en présence du clergé, du conseil paroissial et du conseil municipal.
- **La première sépulture**, le 16 septembre 1842 est celle de René Chauvigné. On va y prévoir un terrain séparé pour les enfants morts sans baptême.
- ☐ Il est enclos de murs neufs en 1844. Les analyses de l'Abbé Gelineau sont extrêmement précises. (*Entre-Nous* Mars 1950)

« Les murs faits, on y transporta les ossements qui furent déposés à l'endroit où sont maintenant les sépultures d'enfants, et le cimetière fut divisé en trois rectangles parallèles. Au milieu, la Croix que l'on vénérait dans le grand cimetière, simple, sans ornement, mais résistant à toutes les intempéries... »

La Chapelle

- L'abbé Gelineau continue son propos en mettant l'accent sur la construction de la Chapelle. « Sans architecte ni entrepreneur, les ouvriers du pays construisirent la chapelle. Je me souviens très bien qu'un dimanche, après vêpres, tout jeune encore et tenu par la main, j'allais moi aussi frapper la première pierre à droite de la porte avec le petit marteau qu'on m'avait acheté : je n'aurais pas pu manier le gros outil des maçons. »
- « Puis je mis mon offrande comme tout le monde dans un grand plateau de cuivre qui ressemblait tout à fait à celui qui sert encore pour les quêtes du dimanche. Quelques années plus tard je pouvais lire, ça me rappelle avoir vu entre les mains de mon grand-père des feuilles contenant des noms et des chiffres, c'était ceux qui avaient contribué à la construction de la chapelle. »

Joseph Gelineau

Né le 26 mars 1864, fils d'Augustin Gelineau et Pauline Cathelineau.

Décédé le 25 janvier 1953. Plaque mortuaire à son nom dans la Chapelle du Prieuré.



• La bénédiction: 22 juillet 1866. « Le 9^{ème} dimanche après la Pentecôte, après avoir obtenu à cet effet l'autorisation de Mgr l'Evêque, nous curé soussigné, (Charles Urbain DUBOIS. 1862 - 1880) avec l'assistance d'un grand nombre d'habitants de cette paroisse, avons fait la bénédiction de la chapelle élevée dans le cimetière. Elle est dédiée au Sacré Cœur de Jésus et à ND de Pitié. »

Le financement.

« Cette chapelle a été construite d'après la demande de M. Gelineau, dite en religion Sœur Saint-Damien. Bâtie au moyen **d'un legs fait à cette intention par la dite sœur Saint-Damien**, et aussi par les offrandes de quelques personnes, cette chapelle est donnée à la paroisse pour servir aux stations publiques, comme à la dévotion particulière des personnes qui voudront aller prier. »

- La donatrice : Marie-Hélène Gelineau. Sa mère, Marie Clémot, (arrière-grand-mère de l'Abbé Gelineau), est à 10 ans l'un des deux enfants, sauvés du massacre du Moulin-La-Reine, le 5 avril 1794. Sa grand-mère, elle, sera fusillée dans ce massacre. Marie-Hélène naît le 17 août 1829, trois ans avant de perdre sa maman, puis son père, cultivateur au bourg de Montilliers, alors qu'elle a 20 ans, puis sa sœur... qu'elle entoure de « mille soins affectueux pour adoucir ses derniers moments... » Marie-Hélène devient Sœur Saint-Damien de Saint-Charles en 1855, institutrice à Blaison, puis économe générale de la Congrégation en 1861.
- **Son legs** n'est prélevé bien sûr qu'après son décès, le 18 février 1865. A 36 ans, elle est emportée par la maladie qui la frappe depuis plus de trois ans.

Marie-Hélène Gelineau, sagesse, courage et énergie, dévouement...

Le portrait de Sœur Saint-Damien décrit par la Congrégation, contient toutes ces pulsations malgré les souffrances endurées depuis l'enfance.

- Un esprit droit, intelligence précoce, ardeur infatigable pour l'étude. Attirée d'abord par les fêtes les plus bruyantes « la seule idée de la vie religieuse me causait une frayeur extrême » dit-elle au début. La volonté ferme, le trait le plus saillant de son caractère ; un air réservé même un peu froid.
- On appréciait en elle un dévouement à toute épreuve, une constance qu'aucune difficulté ne pouvait ébranler. Maîtresse habile, (Ecole de Blaison) elle possédait l'art si difficile de s'attacher les cœurs de ses jeunes élèves tout en faisant respecter son autorité.
- On aimait dans la jeune religieuse l'institution sage et prudente, la Sœur de Charité que rien ne rebute, que rien ne décourage, prête à voler partout où il y a des larmes à tarir, des souffrances à calmer.
- Une sagesse si rare, un talent si merveilleux pour la gestion des affaires, une énergie, une force d'âme peu commune.
- Elle savait faire aimer le commandement en se montrant elle-même un modèle d'obéissance religieuse.
- Dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs (image ci-contre).
 Mort calme et résignée.

• L'équipement de la Chapelle.

Dans la Chapelle, « où on ne dit la messe que peu souvent » on va installer :

- « Sur la façade une niche vitrée avec la statue de Saint-Joseph. Pourquoi ?? » se demande l'abbé Gelineau...
- Deux statues: Saint-Joseph, la Sainte Vierge. Une Pieta (Vierge pleurant son enfant qu'elle tient sur ses genoux.) Mais surtout trois protecteurs de la jeunesse: Saint-Louis de Gonzague, Saint-Stanislas Kostka et Saint-Jean Berchmans. Trois saints, jeunes, jésuites, montrant un chemin de sainteté joyeuse dans le don de soi. Ils ont été canonisés par Léon XIII en 1888. Ils ont disparu de la Chapelle aujourd'hui.



Saint-Louis de Gonzague. Italien. (1568 – 1591).



Saint-Stanislas Kostka Polonais. (1550 - 1568)

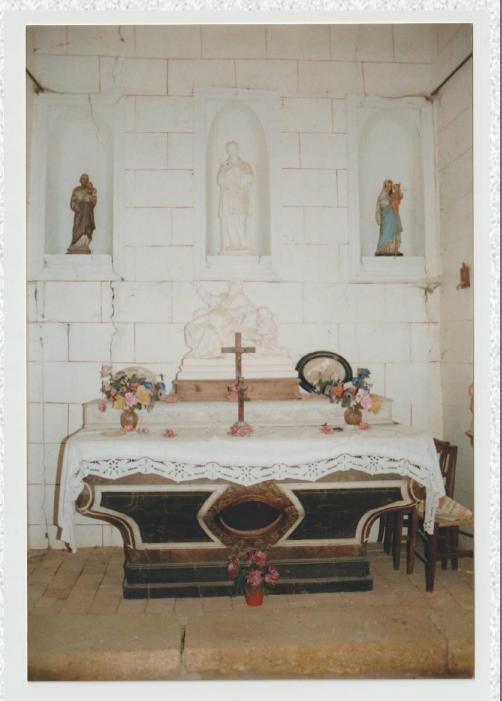


Saint-Jean Berchmans Flamand. (1599 - 1621). Patron des enfants de chœur.

- O Un Chemin de Croix est ajouté le dimanche 17 mai 1874 sur l'autorisation donnée par Monseigneur l'Evêque : 14 petits visages du Christ. Le Curé Dubois précise : « Toute personne qui aura la dévotion d'y faire les stations ordinaires pourra gagner les indulgences accordées par les Souverains Pontifes. »
- L'abbé Gelineau ajoute : « L'autel est celui qui se trouvait dans l'église du Prieuré ; j'y ai fait ma première communion et célébré ma première messe. »
- o Trois vitraux, beaucoup plus tard, en 1908.







III. Le Petit Cimetière

Bien entendu, si on cite *le Grand Cimetière*, c'est probablement qu'il existait *un Petit Cimetière* ... Et c'est justement le cas au Prieuré, près de l'Eglise paroissiale de cette époque.

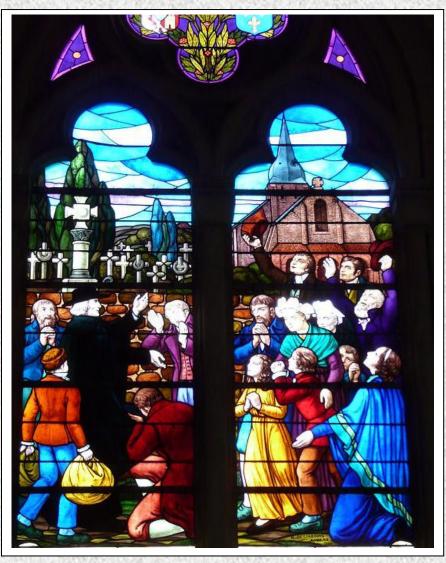
On découvre ce lieu sur plusieurs documents, et notamment :

- Le retour du
Curé Raison en 1801
après sa déportation
en Espagne,
matérialisé par un
superbe vitrail dans
l'Eglise Saint-Hilaire.

On remarque très clairement à droite, derrière les paroissiens joyeux et recueillis, accueillant leur curé, l'Eglise paroissiale d'alors.

Et, à gauche, on voit la Croix du cimetière et les nombreuses croix des tombes.

Ainsi, le petit cimetière jouxtait donc vraiment l'Église, rejoignant le petit muret.



Texte sous le vitrail: « Joseph Auguste Raison, né à Fontenay, Vendée, le 7 mars 1750, curé de Montilliers, refusa le serment de 1790, et fut déporté en Espagne en 1792. En 1800, ses paroissiens firent une pétition au ministre de la Justice. Accordé par le 1^{er} Consul, son retour en 1801 fut triomphal. Il mourut le 21 décembre 1809. »

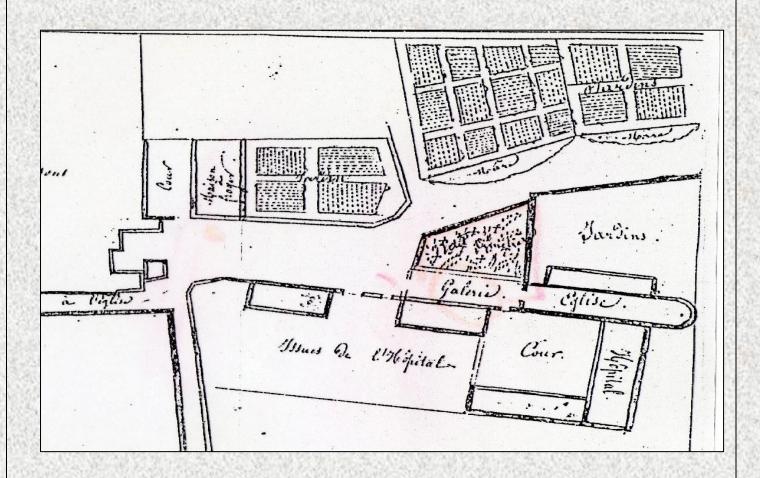
- Ci-dessous, une carte postale dans laquelle on voit très bien **la Croix**. Croix qui n'est pas la même que sur le vitrail et placée peut-être à un autre endroit dans le cimetière.



Qui y est enterré ? Des notables, sans doute et leurs familles... notamment des enfants.

Ainsi quelques exemples en 1743 - 1744 :

- René Chalopin, 9 ans
- Pierre Feillère, 4 ans
- Marie Gelineau 4 ans
- <u>Denys Catrous</u>, notable, dont le nom est suivi de nombreuses signatures de Curés...



Plan du Prieuré et situation du cimetière

IV. L'Eglise paroissiale : un cimetière aussi!

Il y avait effectivement un « quatrième » cimetière à Montilliers, près du Petit Cimetière : le Prieuré dans son ensemble et l'Eglise paroissiale alors située à cet endroit.

En 1776, une déclaration du Roi Louis XVI stipule que « nulle personne ecclésiastique ou laïque, de quelque qualité, état et dignité qu'elle puisse être, à l'exception des archevêques, curés, Patrons des églises et Hauts Justiciers et fondateurs des chapelles, ne pourra être enterrée dans les Eglises, même dans les

Chapelles publiques ou particulières, oratoires, et généralement dans tous les lieux clos et fermés où les fidèles se réunissent pour la prière et célébration des saints mystères, et ce pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit. » (Article 1)

Les très nombreuses sépultures ont lieu dans la Galerie, dans la nef, sous le grand Christ ou devant les petits autels, dans les chapelles... Ainsi « le 3^{eme} jour du mois d'août 1719 a esté inhumé par moy curé soussigné dans l'église de ce lieu un peu au-dessus des fonts baptismaux le corps d'honete dame **Marguerite de l'Hopiteau**, veuve de deffunt honorable homme pierre passeau marchant décédée d'hier en ce bourg; ont été present à son enterrement honorable pierre blouin marchand d'Aubigny, son nepveu, honorable homme Gabriel Michel Leroy de Saint-Hilaire, honorable homme Gilles Leroy, marchand de ce bourg, ses parents qui ont signé avec moi, âgée de 81 ans. »

Autres noms:

- <u>Damoiselle Claude Menard</u>, le 10 avril 1754, veuve du Sieur François de Linières.
- <u>Jeanne de La Fontenelle</u>, épouse de Messire Louis Hector, le 17 décembre 1719, « sous le grand crucifix.

L'Eglise était donc un lieu de sépultures très recherché par les grands noms. Bien plus tôt par exemple, on pratiquait ce qu'on appelle *un enfeu*, cette niche funéraire placée dans les églises pour y recevoir des tombes. Ainsi le Seigneur du Mesnil Amenard possédait un enfeu dans la Chapelle formant l'aile gauche du chœur avec armoiries en relief, titre funéraire autour du chœur et de la nef. Ces honneurs contestés par les Seigneurs de la Gaucherie et de Tirpoil furent maintenus par une transaction du 9 février 1656.

La galerie. (Voir plan précédent) C'est l'avant-corps de la façade de l'église. Au milieu de cette galerie, dit le Curé Gelineau, sont inhumés plusieurs Curés. Quelques exemples...

- <u>Pierre Fournier</u>, le 3 septembre 1710, sous la Galerie, au-devant de la porte...
 « Bachelier en la Faculté de Paris, Curé de céans. »
- Guillaume Boisgontier, Curé, le 20 juin 1721, à l'entrée de la grande porte, du côté gauche.
- Germain de Linières, Vicaire, le 4 décembre 1755.
- Charles Renaud, Curé, le 30 juillet 1774.
- Charles Matignon, Curé, le 13 octobre 1714, au bout de la Galerie de l'église.

On avait aussi une place dans l'Eglise pour le personnel du Prieuré.

- Ainsi est inhumée le 17 janvier 1746, dans la Chapelle de Sainte-Anne de l'Eglise, Marie Poitou, épouse du fermier du Prieuré...
- <u>Michelle Thibault-Combault</u>, fille du fermier du Prieuré, 7 ans, 3 avril 1715 dans la Chapelle Notre-Dame de l'Eglise de cette paroisse.